

Doyen, Ernest Eugène

Cote de référence	FR ANOM COL H 984
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H984/doyenernes
Condamné en	1888
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	2653

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

